

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 2 de l'ordre du jour

CX/EXEC 21/80/2

Décembre 2020

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quatre-vingtième session

Session en ligne, 13-21 janvier 2021

PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2014-2019: RAPPORT FINAL – MISE À JOUR

1. Le troisième Plan stratégique de la Commission du Codex Alimentarius (2014-2019) a été adopté par la Commission du Codex Alimentarius, à sa trente-sixième session, en 2013. Le Plan rappelait les valeurs fondamentales du Codex (collaboration, inclusion, recherche du consensus et transparence) et comportait quatre objectifs stratégiques soutenus par des objectifs, des activités et des indicateurs pour faciliter la mise en œuvre du plan. La mise en œuvre du Plan stratégique a fait l'objet d'un suivi annuel, dans le cadre de la gestion des travaux du Codex dont est chargé le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.

2. Pendant cette période de six ans, la vision stratégique consistant à «être l'organisme international prééminent d'établissement des normes régissant les aliments dans le but de protéger la santé des consommateurs et d'assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire» a guidé la Commission et lui a permis d'obtenir des résultats remarquables. Un rapport final sur la mise en œuvre, qui couvre la période 2014-2019, a été élaboré par le Secrétariat du Codex, avec un peu de retard en raison de la pandémie de COVID-19. Il sera publié sur le site web du Codex début janvier 2021. L'un des faits marquants de la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 a été la création d'une Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments par les Nations Unies en 2018. Celle-ci aura lieu chaque année, le 7 juin. Le développement du numérique au sein du Codex a progressé à différents niveaux, ce qui a permis d'améliorer la participation au Codex, de communiquer sur les activités du Codex et d'y sensibiliser. Il a également permis au Codex d'être plus résilient face à la pandémie de COVID-19 en 2020 et de maintenir un haut niveau d'activité, comme en témoigne la tenue en ligne de la soixante-dix-neuvième session du Comité exécutif et de la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius.

3. Le nouveau Plan stratégique du Codex pour 2020-2025, qui a été adopté par la Commission à sa quarante-deuxième session en 2019, fait suite au plan stratégique pour 2014-2019 et s'appuie sur l'expérience acquise et les enseignements tirés lors de la mise en œuvre de ce dernier.

4. Les participants à la quatre-vingtième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius sont invités à:

- (i) prendre note de l'élaboration et de la publication du document «Plan stratégique du Codex pour 2014-2019: rapport sur la mise en œuvre»;
- (ii) prendre acte des réalisations de la communauté du Codex pendant la période 2014-2019;
- (iii) prendre note de l'importance du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 et de sa mise en œuvre, qui ont ouvert la voie au Plan stratégique du Codex pour 2020- 2025.